

Un Avenir Avec les Saint-Pairais

Les élections municipales et notre Association !

Courriel de l'association :
uaasp50@gmail.com

Mobile de l'association :
06.98.03.38.32.

site de l'association :
<https://avenirsaintpairais.wixsite.com/avenirsaintpairais>

Quelques réflexions que nous soumettons aux candidates et aux candidats au sujet :

- des besoins des habitants auxquels il faudrait répondre de façon prioritaire (voir les résultats de notre enquête)
- des chantiers très importants que la nouvelle municipalité devra mener à bien
- d'un diagnostic fiable des finances communales pour assurer la planification des investissements

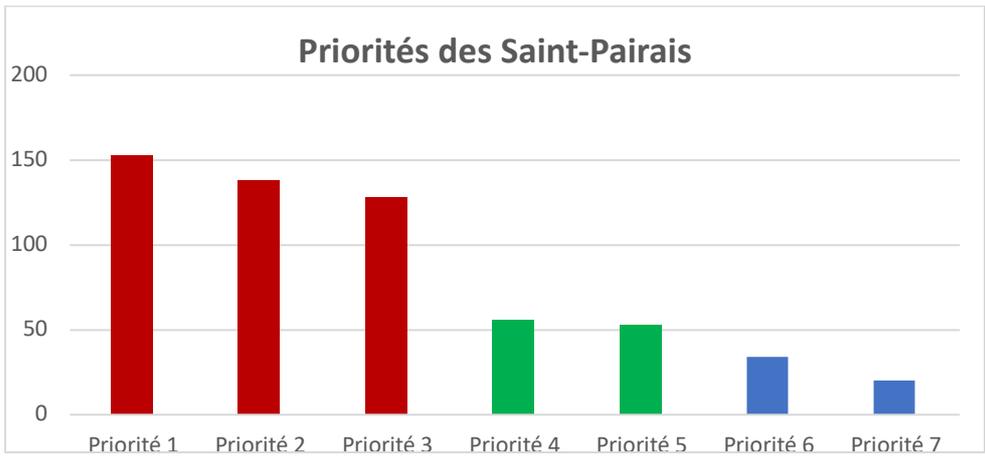
Il s'agit là du deuxième volet de réflexions que nous soumettons aux candidates et aux candidats.

Le premier volet ayant trait à des constats que nous avons faits tout au long des trois dernières années (notre association ayant été créée début 2017)

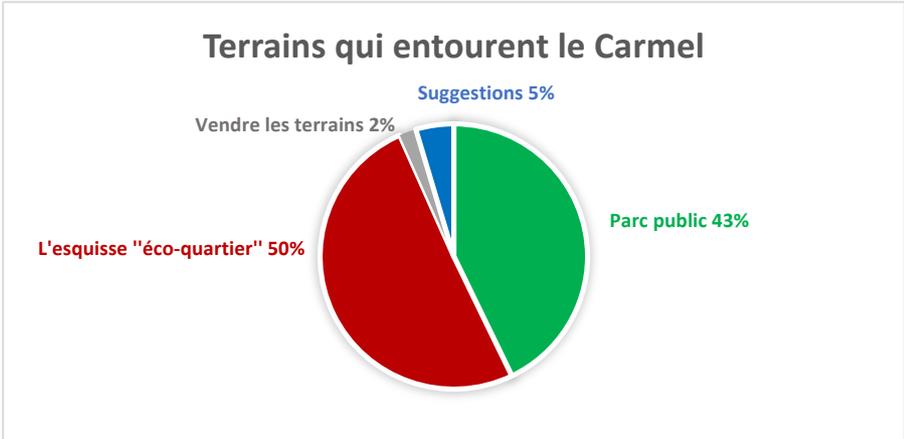
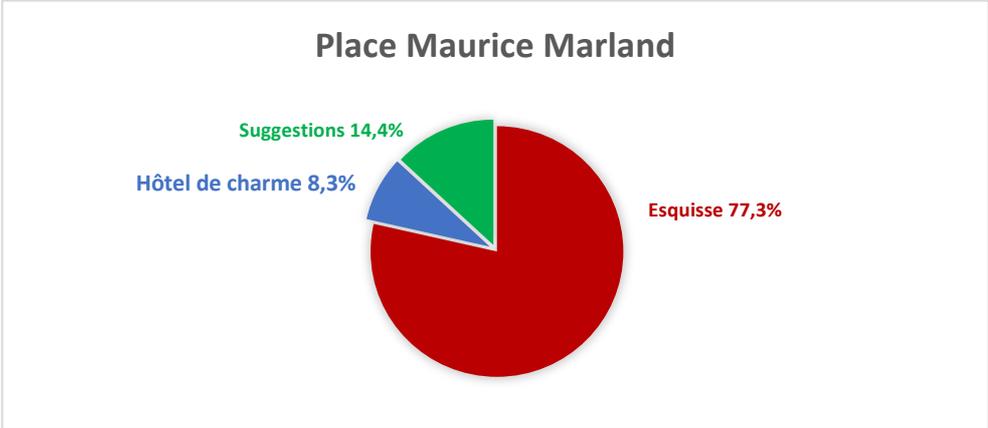
Pour le bureau
Le 27 février 2020

Le Président,
Alain CABOS

1. Rappel des résultats de notre enquête présentés fin janvier 2020



	Priorité N°1	Maintenir et développer les services à la population : la Poste, internet ...	79 %
	Priorité N°2	Voies sécurisées et végétalisées pour piétons et cyclistes ...	70 %
	Priorité N°3	Un réseau de navettes/bus Kairon (ou Jullouville) ↔ Granville	65,5 %
	Priorité N°4	Une salle des fêtes adaptée aux besoins de notre commune	27 %
	Priorité N°5	Des Places arborées, lieux de convivialité / des parkings végétalisés	26,5 %
	Priorité N°6	Isolation des bâtiments et des habitations	17,5 %
	Priorité N°7	Autres priorités / Suggestions	11,5 %



2. Les trois priorités qui se dégagent très nettement

La 1ère (79% des suffrages) :

Maintenir et développer les services à la population, la Poste, l'assistance à l'utilisation d'internet pour les démarches administratives ...

La 2ème (70% des suffrages) :

Voies sécurisées et végétalisées pour piétons et cyclistes

La 3ème (65,5% des suffrages) :

Un réseau de navette/bus Kairon (ou Jullouville) ⇔ Granville

Dans la continuité ?

/

Faire autrement demain ?

Les débats publics devraient permettre

- de mieux cerner les engagements pris officiellement par la liste animée par Annaig Le Jossic,
- de connaître ceux de la liste animée par Sylvie Gâté

3. Les chantiers très importants que la municipalité devra mener à bien

L'aménagement de la Place Maurice Marland :

S'il semble y avoir désormais un consensus pour la maintenir « publique », l'aménager au service des familles et des enfants et modulable pour y accueillir des fêtes diverses, les questions à traiter sont :

- Quels scénarios d'aménagement possibles ?
- Comment impliquer les habitants - et en particulier, les riverains - dès le stade de l'étude de ces scénarios ?
- Avec quels financements ?

Le Carmel : l'ex monastère

Nombre de questions restent toujours sans réponse :

- sur le projet de centre culturel, objet de la préemption,
- sur la mise aux normes de ce bâtiment appelé à recevoir du public,
- sur l'utilisation possible de l'ancienne chapelle,
- sur le devenir du jardin monastique,
- sur les besoins en financement et pour les investissements et pour le fonctionnement courant ...

Le Carmel : les terrains qui entourent l'ancienne abbaye

Les non-dits au sujet des projets sur ce parc de 2 hectares laissent ouvertes toutes les spéculations qui vont :

- d'un parc public
- à un lotissement d'immeubles et d'habitations type « Val de Saigue N°2 »
- voire, aussi, d'une salle de spectacle de 300 places ...

Dans la continuité ?

/

Faire autrement demain ?

Les 'Portes Ouvertes' ont montré à quel point les visiteurs souhaiteraient que la beauté et l'identité de ce site soient totalement préservées

Par ailleurs, tout projet d'aménagement d'une commune aujourd'hui, ne peut s'inscrire que dans un plan prévisionnel qui prend en compte les recommandations très fortes des scientifiques du climat et de la biodiversité à l'attention des habitants et des communes

Tirant les enseignements des communes qui les ont déjà prises en compte depuis plusieurs années, nous avons imaginé - avec l'assistance d'architectes spécialisés en éco-quartiers - un aménagement possible des terrains qui entourent cette ancienne abbaye (nous demander la présentation complète du projet si vous ne l'avez pas encore en main).

Pourquoi cette démarche ?

Elle a été enclenchée en réponse à la question suivante « *comment permettre à la municipalité de recouvrer le montant de son emprunt de 1,5 millions d'euros tout en préservant l'identité de ce site ?* »

L'enquête que nous avons menée a montré de façon éclatante l'attachement des habitants à ce que cet espace de 2 hectares reste résolument un véritable « poumon vert »

- 43% des suffrages pour que tout l'ensemble soit transformé en un parc public
- 50% des suffrages pour un parc public d'un hectare encadré par un lotissement fondu dans la nature.

Nous avons bien noté la volonté des candidates/candidats d'inviter la population à une concertation sur les projets d'aménagement de cet environnement de l'ex abbaye. **Quels seraient ces projets ?**

Dans la continuité ?

/

Faire autrement demain ?

4. Deux nécessités pour mener à bien ces investissements importants

① **Bénéficier d'un diagnostic fiable des finances communales sur lequel bâtir un plan de financement réaliste sur la durée de la mandature**

Est-ce que les candidates/candidats prévoient de présenter un tel diagnostic et le plan de financement possible à des associations concernées et à des habitants ayant une expertise en la matière ?

② **Prendre en compte dans les décisions les objectifs suivants :**

1. Réduire de façon drastique la consommation d'énergie fossile
2. Reconquérir la biodiversité
3. Anticiper le recul du littoral

En prenant le temps de s'accorder vraiment avec les habitants et les résidents secondaires sur les plans d'application.

Dans la continuité ?

/

Faire autrement demain ?

5. La population impliquée dans l'action avec la municipalité !

Trois décisions à prendre :

1/

Elaborer une Charte de la biodiversité –

(à l'attention du personnel communal, des habitants et des touristes)

Elle préciserait :

1. les instructions :
 - pour lutter contre le réchauffement climatique
 - pour la reconquête de la biodiversité
2. Tout en conservant les paysages patrimoniaux de notre commune, développer une gestion différenciée des espaces verts (Zéro artificialisation nette) et favoriser les essences d'arbres et variétés végétales adaptées localement (espèces indigènes, vivaces, adaptées à la sécheresse)
3. Préserver et développer les trames vertes (couvert végétal), les trames bleues (cycle de l'eau) et les trames noires (éclairage) pour redonner sa place au vivant sur le territoire
4. Le plan d'aménagement de la commune pour une circulation apaisée au centre-ville (20kms/h), les voies douces protégées et roulanges dans le cadre d'un plan global équilibré entre les circulations des voitures, des cyclistes et des piétons
5. Le plan de création d'ilots verts de fraîcheur sur toute la commune qui représentent aussi une alternative à la plage l'été, avec un programme de plantations d'arbres, des espaces conviviaux et éducatifs (vergers ...)
6. Un programme d'aides pour encourager les jardins privés à développer la biodiversité (en apportant des conseils pratiques et avec des plans d'animation au sein même de notre commune)
7. Préserver et mobiliser le foncier agricole et accompagner l'installation de nouveaux agriculteurs et agricultrices dans une logique paysanne (produits locaux, biologiques, élevages extensifs). Constituer une stratégie foncière territoriale en y associant la SAFER

Dans la continuité ?

/

Faire autrement demain ?

**2/
Mettre à la disposition de ces associations des espaces
d'expérimentation, de partage, et des ressources**

En regard d'initiatives associatives et citoyennes au sein de la commune.

Le but :

Favoriser l'émergence de contributions significatives au service de la politique communale.

**3/
Mettre en place et renforcer des dispositifs de participation de
tous les habitants,**

Par le moyen de commissions / groupes de réflexion / groupes de recherche et de propositions

Dans les domaines suivants :

1. Mer littoral
 - Pollution avec fermeture des plages après chaque orage = quelles solutions à mettre en œuvre ?
 - Montée des eaux
Diagnostic de vulnérabilité et solutions à mettre en œuvre ?
 - Voies douces littoral
Projet de passerelle sur le Thar, signalisation des ponts, impact sur les paysages, la végétation,
2. Eaux douces
 - Préserver les ressources en eau
 - Redéfinir la gestion des eaux
3. Urbanisation
 - Elaboration d'une AOP (Orientation d'aménagement programmé)
 - Espace à conserver
 - Besoin de logements en fonction des scénarios possibles, % des constructions, artificialisation acceptée par les Saint Pairais
4. Circulation
 - Plan de circulation
 - Voies douces
 - Parkings
 - Plan de marche sur sentiers pédagogiques, paysagers ...

**Dans la continuité ?
/
Faire autrement demain ?**

:- :- :- :- :- :